

# **Arrêté fédéral sur l'acquisition de matériel d'armement (Programme d'armement 2003)**

du 24 septembre 2003

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu les art. 60 et 167 de la Constitution<sup>1</sup>,  
vu le message du Conseil fédéral du 26 février 2003<sup>2</sup>,  
*arrête:*

## **Art. 1**

<sup>1</sup> L'acquisition du matériel d'armement, telle qu'elle est proposée dans le message du 26 février 2003 (programme d'armement 2003), est approuvée.

<sup>2</sup> Un crédit de 407 millions de francs est ouvert pour l'acquisition de matériel d'armement, selon la liste des crédits d'engagement figurant dans l'appendice.

## **Art. 2**

<sup>1</sup> Les crédits de paiement annuels sont inscrits au budget.

<sup>2</sup> Les crédits de paiement pour l'acquisition de matériel d'armement grèvent la rubrique 540.3230.002, matériel d'armement, Groupement de l'armement.

## **Art. 3**

Le Conseil fédéral règle les modalités de l'acquisition.

## **Art. 4**

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 3 juin 2003

Le président: Yves Christen  
Le secrétaire: Christophe Thomann

Conseil des Etats, 24 septembre 2003

Le président: Gian-Reto Plattner  
Le secrétaire: Christoph Lanz

<sup>1</sup> RS 101  
<sup>2</sup> FF 2003 2278

## **Crédits d'engagement**

Projets	Crédit d'engagement en francs
– Défense aérienne	407 000 000
<b>Crédit d'engagement pour le programme d'armement 2003</b>	<b>407 000 000</b>

## **Arrêté fédéral <bd> sur l'acquisition de matériel d'armement (Programme d'armement 2003)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.10.2003
Date	
Data	
Seite	6307-6308
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 755

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.